TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÝCH SPOLEČENSTVÍ DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS DOMSTOL GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN EUROOPA ÜHENDUSTE KOHUS ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΪΚΩΝ ΚΟΙΝΟΤΗΤΩΝ COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES CÚIRT BHREITHIÚNAIS NA gCÓMHPHOBAL EORPACH CORTE DI GIUSTIZIA DELLE COMUNITÀ EUROPEE EIROPAS KOPIENU TIESA



3ENDRIJŲ TEISINGUMO TEISMAS
LI KÖZÖSSĖGEK BÍRÓSÁGA
KTI TAL-ĞUSTIZZJA TAL-KOMUNITAJIET EWROPEJ
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI WSPÓLNOT EUROPEJSKICH
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
SÚDNY DVOR EURÓPSKYCH SPOLOČENSTIEV
SODIŠČE EVROPSKIH SKUPNOSTI
EUROOPAN YHTEISÖJEN TUOMIOISTUIN
EUROPEISKA GEMENSKAPERNAS DOMSTOL

#### Presse et Information

### INFORMATION POUR LA PRESSE n° 105/06

21 décembre 2006

# NOUVEAUX JUGES À LA COUR DE JUSTICE ET AU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Audience solennelle du 12 janvier 2007 à 18h00 à la Cour de justice

Suite à l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne ont nommé juges à la Cour de justice des Communautés européennes, M. Alexander Arabadjiev, pour la période du 12 janvier 2007 au 6 octobre 2012, et Mme Camelia Toader, pour la période du 12 janvier 2007 au 6 octobre 2009. Ont été nommés juges au Tribunal de première instance des Communautés européennes, M. Theodore Tchipev, pour la période du 12 janvier 2007 au 31 août 2007 et M. Valeriu Ciucă, pour la période du 12 janvier 2007 au 31 août 2010.

Une audience solennelle, à l'occasion de la prestation de serment et de l'entrée en fonctions des quatre nouveaux membres aura lieu le :

## vendredi 12 janvier 2007, à 18h00 dans la Grande Salle d'audience

(entrée Boulevard Konrad Adenauer, vis-à-vis de la Banque européenne d'investissement).

Les accréditations peuvent être obtenues auprès du Service Presse et Information de la Cour de justice, en retournant le formulaire ci-joint au plus tard le 10 janvier 2007 à 12h00 CET.

## Langues disponibles: BG, EN, FR, RO

La présente information pour la presse est également disponible sur le site Internet de la Cour

http://curia.europa.eu/fr/actu/communiques/index.htm

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Marie Christine Lecerf Tél: (00352) 4303 3205 Fax: (00352) 4303 3034

Des images de l'audience solennelle seront disponibles sur EbS "Europe by Satellite", service rendu par la Commission européenne, Direction générale Presse et Communication, L-2920 Luxembourg, Tél: (00352) 4301 35177 Fax: (00352) 4301 35249 ou B-1049 Bruxelles, Tél: (0032) 2 2964106 Fax: (0032) 2 2965956

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Une salle de presse dotée d'équipements de bureau (téléphones : lignes analogiques, lignes ISDN et Wi-Fi) sera à votre disposition.

### **Veuillez noter:**

- qu'il est demandé à la presse d'utiliser l'entrée du bâtiment Thomas More, Boulevard Konrad Adenauer;
- qu'il est demandé au public de demeurer silencieux et assis jusqu'à la fin de l'audience;
- que l'utilisation de téléphones portables ou d'autres appareils électroniques sonores est interdite pendant toute l'audience;
- que l'utilisation de flashes ou d'autres systèmes d'éclairage supplémentaire n'est pas autorisée;
- qu'il n'est pas permis aux photographes et caméramen de se déplacer dans la salle d'audience pour prendre des photos;
- que, si de très nombreux photographes et caméramen manifestent leur intérêt, un "pool" peut être constitué par le Service Presse et Information.

## **ACCRÉDITATION**

Accréditation à envoyer par télécopie avant le 10 janvier 2007, à 12h00 CET. au numéro: (00352) 4303 2500

Concerne: Audience solennelle du 12 janvier 2007 à 18h00 à la Cour de justice

Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat du Service Presse et Information Tél: (00352) 4303 2035

Nom:
Organisation:
Type de média :
Nombre de personnes :
Numéros où vous pouvez être contacté:  Tél :  Fax :  Courriel :
Demande l'autorisation de photographier / filmer (biffer la mention qui ne convient pas): OUI / NON

Votre demande est acceptée, sauf avis contraire de la Cour communiqué deux jours avant l'audience.